



### \* MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, je tiens à vous présenter en mon nom, au nom de l'ensemble du conseil municipal, ainsi que de l'ensemble de nos collaborateurs, une bonne et heureuse année 2024, bonheur, santé et réussite pour vous et vos familles.

Cette année qui s'achève aura été particulièrement éprouvante, avec de nouveaux enjeux économiques, climatiques, sociaux mais aussi humains avec trop de conflits armés dans le monde.

Soyez assurés que les élus que nous sommes sont présents et déterminés, les décisions que nous prenons sont réfléchies et toujours pour le bien commun.

Ce début de saison nous conforte dans nos choix; les domaines alpins et nordiques ont eu une belle fréquentation ; gardons à l'esprit la nécessité d'un équilibre financier de nos activités.

Nous œuvrons tous dans le même but, préserver notre belle commune pour y vivre, travailler, s'épanouir et c'est l'esprit de solidarité qui comme par le passé doit dominer. Laissons les divisions aux autres.

Nos finances communales sont saines, notre gestion est rigoureuse, nos taux d'endettement sont très bas. J'ai confiance en l'avenir de notre territoire, nous avons tellement d'atouts avec notre jeunesse, notre climat, notre forêt, nos commerces et entreprises, nos agriculteurs, nos manifestations culturelles et sportives.

Je vous renouvelle mes vœux, avec sincérité et au plaisir de vous rencontrer.

ARNAUD Hubert  
Maire d' AUTRANS - MÉAUDRE en VERCORS

### Sommaire :

**P1 Mot du maire | P2 Finances | P3 Résilience | P4 Actualités**

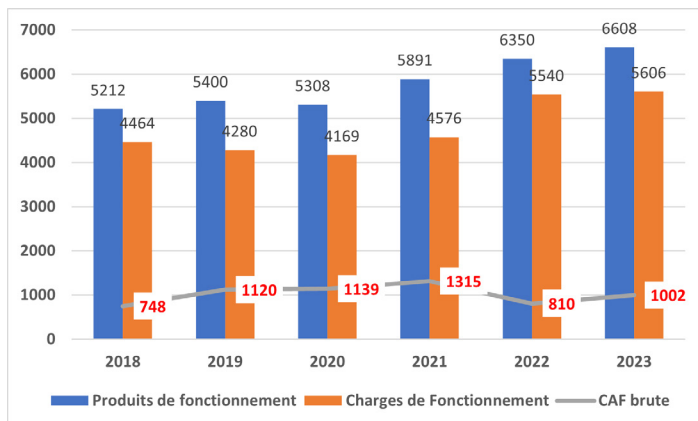
**Budget de la Commune**

L'année 2023 a démarré avec une modification du contexte économique ; comme les ménages nous subissons de plein fouet les augmentations des coûts de l'énergie, du carburant, des matières premières... (+72% entre 2020 et 2022). L'absence de neige sur la saison 2022/2023 renforce encore ces difficultés.

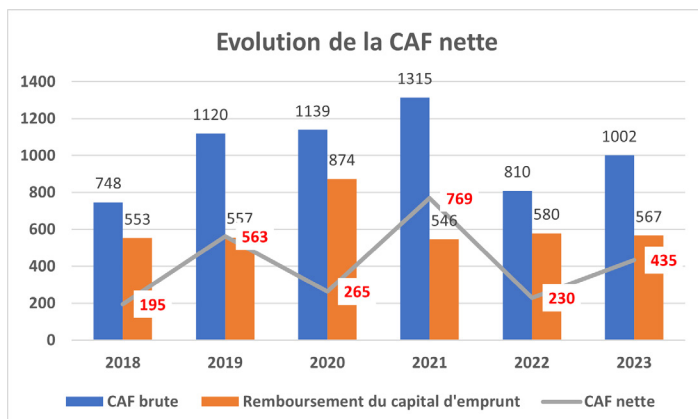
Nous avons décidé de faire une pause dans nos investissements afin de reconstituer notre capacité d'autofinancement. L'investissement phare de 2023 est la rénovation, avec l'aide des bénévoles de l'US Autrans, du tremplin 4 saisons de 60 mètres pour 523 918€HT, largement subventionnée par le département et la région.

Avec une gestion rigoureuse et grâce à la réorganisation de nos services, les résultats de fin 2023 permettent de verser une subvention de 350 000€ au budget des Remontées Mécaniques, en grande souffrance comme vous le savez.

Nous vous présentons ci-dessous l'évolution de notre autofinancement qui représente la différence entre nos recettes et nos dépenses réelles de fonctionnement en K€.

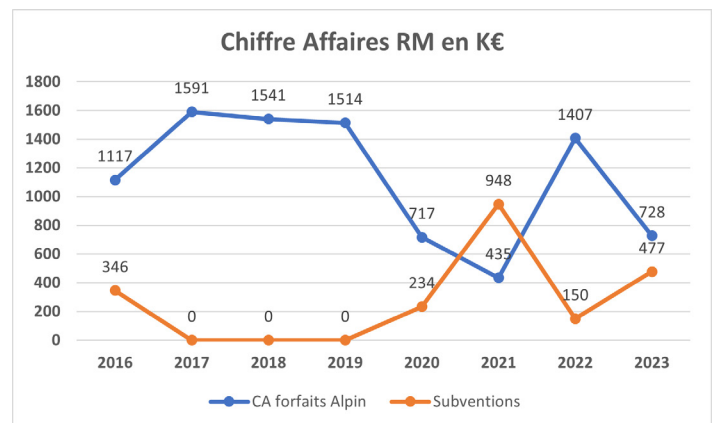


Le deuxième tableau représente notre capacité à financer des dépenses d'équipement une fois la dette annuelle remboursée. A ce jour, l'endettement de la commune est de 2 567 624€ soit une capacité de désendettement de 3 ans (le seuil d'alerte est à 10 ans).

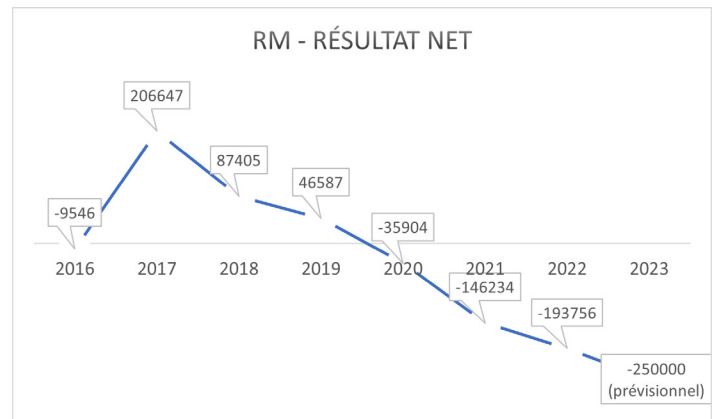


**Budget des Remontées Mécaniques**

Ci-dessous l'évolution du C.A depuis 2016 qui exprime l'irrégularité des saisons avec des reports déficitaires importants comblés partiellement par des subventions. Un nouveau modèle de fonctionnement étudié et rationalisé avec l'assentiment des forces vives de la station est mis en place pour 2024. Nous espérons encore une aide de l'état pour venir alléger le déficit 2023.



Total subventions perçues depuis 2016 : 2155 K€ dont commune 730 K€, assurance neige 477 K€ et région fond de solidarité 948 K€.



**Budget Bois et Forêts**

L'année 2023 présente une baisse des ventes de bois de 50% et ne permettra pas de reversement sur le budget de la commune en 2024.

Pour conclure nous vous rappelons que les comptes administratifs 2023 et les budgets primitifs 2024 seront présentés et votés en mars 2024 avec des pistes de réalisation à étudier avec le Conseil Municipal, telles que :

- L'accueil d'entreprises innovantes et l'implantation d'artisans
- La réalisation de logements dédiés aux ménages modestes et aux séniors
- La mise en conformité des bâtiments afin de diminuer les coûts énergétiques

# \* RÉSILIENCE

## Construire ensemble un avenir pour notre commune

Le changement climatique, les attentes de la population, les évolutions de la société, nous obligent à réfléchir et à construire une trajectoire nouvelle pour continuer à bien vivre et travailler sur notre commune.

La saison hivernale 2022-23 a été un choc qui doit nous amener à adapter le modèle de développement économique pour notre commune au contexte climatique et aux réalités d'aujourd'hui et de demain.

Nous disposons pour ce faire d'atouts extraordinaires.

## Le projet « Résilience »

Face à un choc, il faut rebondir et se projeter dans l'avenir. Ainsi peut on définir le terme de résilience. Pour ce faire, à l'automne dernier, le Conseil Municipal, par une délibération adoptée à l'unanimité, a décidé d'engager ce projet de résilience dans le cadre d'une large concertation avec les habitants et les acteurs socio-professionnels et associatifs.

## La démarche

Au mois d'octobre, 4 séries de réunions publiques avec des ateliers de réflexion ont été organisées. Elles ont rassemblé environ 300 personnes et ont permis de partager les questionnements que se posent les habitants sur l'avenir de la commune. Ces rencontres très riches ont également identifié les nombreux atouts dont dispose le territoire pour construire un projet de développement.

Ces échanges constructifs ont été l'occasion pour les élus de la commune de réexpliquer certaines décisions prises ces derniers mois et de renouer ainsi le dialogue avec la population. Les synthèses de ces débats sont consultables sur le site internet de la commune dédié à la Résilience.

Pour poursuivre cette réflexion, un comité de pilotage a été constitué et se réunira avant la fin du mois de janvier pour définir une méthode de travail et un calendrier pour co-construire avec la population le projet de développement de la commune.

Des ateliers thématiques transversaux seront mis en place et associeront des habitants volontaires. Cette démarche sera participative.

Cette vaste réflexion se déroulera tout au long de l'année 2024.



## Les résultats attendus

Pour construire cet avenir sur de bonnes fondations, il faut partager le diagnostic de la situation et s'appuyer sur les nombreux atouts dont on dispose. Il faudra aussi être imaginatif, innover, trouver des solutions et s'enrichir des expériences d'autres territoires confrontés à des difficultés similaires aux nôtres.

Ce projet de résilience se concrétisera par une feuille de route, un projet et un programme d'actions.

Nous ne partons pas d'une feuille blanche...

Ces dernières années la commune a déjà mis en œuvre des actions pour diversifier les activités touristiques et développer une offre 4 saisons (site du Claret, site VTT, tyrolienne, aires de loisirs etc...), accueillir de nouvelles activités économiques sur les deux zones artisanales, associer la population à la réflexion sur des projets tels que l'avenir du Villages Olympique-Ecouges ou la mise en place de la navette Molière.

Nous avons la chance d'habiter dans une commune vivante où le tourisme d'hiver n'est pas la seule activité économique.

Nos paysages et notre environnement exceptionnels, notre agriculture dynamique, notre riche tissu d'entreprises, d'artisans et de commerçants, nos nombreux professionnels de santé et de l'éducation, nos divers acteurs touristiques (hébergeurs, agences, centres de vacances), nos tiers-lieux, nos acteurs culturels, nos nombreuses associations et bien d'autres encore... sont autant de forces et d'atouts avec et sur lesquels il s'agira de construire ce projet pour l'avenir de nos enfants.

**Nous devons tous nous mobiliser dans un dialogue constructif pour imaginer concrètement cet avenir !**

### L'avenir de notre cinéma Le Clos

Le contrat qui nous liait à la société MC4 et qui exploitait le cinéma a pris fin le 31 décembre 2023. Cette même société exploitait également le cinéma Le Rex à Villard de Lans.

D'un commun accord entre les 2 communes nous avons lancé une consultation pour une DSP, Délégation de Service Publique.

Malheureusement au 10 novembre, elle s'est révélée infructueuse. Nous avons donc contacté les sociétés qui avaient retiré les dossiers et leur avons demandé une proposition de « contrat d'exploitation ».

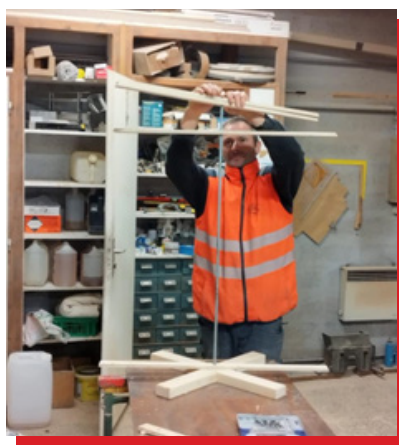
Suite à l'analyse des réponses, c'est donc la société Cinéode qui assurera l'exploitation des 2 cinémas. Une chance pour nos 2 villages que ces équipements culturels continuent à vivre !

Et n'oubliez pas : on a tous une bonne raison d'aller au cinéma !

Le cinéma a réouvert ses portes le 3 janvier 2024, vous pouvez retrouver le programme sur le site Internet de la mairie : <https://www.autrans-meaudre.fr/fr/mes-loisirs/culture/equipements-culturels/>

### Mon beau sapin

A l'occasion d'un passage en mairies en décembre vous avez sans doute vu « fleurir » deux beaux sapins en bois, confectionnés et installés par nos services techniques.



### Retour sur les marchés de Noël

En 2023, 2 marchés de Noël ont eu lieu sur la commune : le 2 et 3 décembre à Autrans (Union des Commerçants d'Autrans) en parallèle du FIFMA et le 11 décembre à Méaudre (Méaudre Animations). Les visiteurs ont pu retrouver les artisans, commerçants, créateurs et producteurs locaux lors de ces événements. (Crédit photo : Edith Bolf)



### Rappel des consignes pour le déneigement

- Stationnement interdit en bordure des routes, sur les trottoirs et devant les moloks.
- Obligation d'élagage des végétaux afin d'éviter l'emprise sur les routes.
- Respect des panneaux d'interdiction de stationnement.
- Enlever les barrières posées le long des routes.
- Matérialisation des bordures des propriétés, coffrets électriques, boîtes aux lettres, etc.
- Sur les parkings publics, grouper les voitures en vue de faciliter le passage des engins de déneigement.



04 76 95 32 22 | [mairie@autrans-meaudre.fr](mailto:mairie@autrans-meaudre.fr) | [www.autrans-meaudre.fr](http://www.autrans-meaudre.fr)